



Paris, le 9 février 2010

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES PATIENTS DIABÉTIQUES**

**La Mutualité Française, la Fédération Française EPMM Sports pour Tous, l'Association Française des Diabétiques et l'Union Sports et Diabète ont signé une convention cadre pour promouvoir les activités physiques et sportives auprès des patients diabétiques.**

Dans le cadre du plan pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques (2007-2011) mis en place par le Ministère de la santé et des sports, la Mutualité Française, la Fédération Française EPMM Sports Pour Tous, l'Association Française des Diabétiques et l'Union Sports et Diabète ont signé le jeudi 28 janvier 2010, une convention cadre qui vise à répondre à ce même objectif. Conclue pour une durée de deux ans, cette convention a pour objectif d'accompagner les personnes atteintes de diabète à la pratique adaptée et régulière d'une activité physique et sportive, facteur d'amélioration de leur santé, par l'organisation et la coordination d'actions conjointes menées par les professionnels de santé mutualistes, les éducateurs sportifs et « les Patients Experts » des réseaux associatifs.

Les modalités de mise en œuvre de ce programme, expérimenté sur 6 régions pilotes (Aquitaine, Champagne-Ardenne, Languedoc Roussillon, Midi-Pyrénées, Haute-Normandie et Provence-Alpes-Côte d'Azur), s'articulent autour de 4 axes :

- mener conjointement des actions d'information et de sensibilisation en direction des patients diabétiques,
- former les professionnels de santé des services de soins mutualistes et les bénévoles des associations de patients, aux bénéfices de l'activité physique dans la prise en charge de ce public spécifique,
- créer des relais afin d'orienter les patients diabétiques vers les activités physiques proposées par les 2 855 associations affiliées à la Fédération Française EPMM Sports pour Tous,
- réaliser conjointement des guides pédagogiques et des outils d'information qui puissent être reproduits et diffusés à l'initiative des membres du réseau.

**Rappelons que 2,7 millions de personnes sont atteintes de diabète de type 2 en France**, une maladie chronique contraignante qui peut entraîner de graves complications cardio-vasculaires rénales, oculaires et des amputations. Le nombre de cas s'accroît d'au moins 150 000 cas par an. D'ici 2020, le nombre de patients diabétiques aura plus que doublé en France.

La pratique d'une activité physique adaptée et régulière a un effet préventif et peut permettre aux personnes atteintes de diabète d'alléger leur traitement médicamenteux. Chiffres : Entred 2007, CNAMts 2009.

---

#### **Contacts presse :**

- **Association Française des Diabétiques** : Christiane Veiniere - 01 40 09 68 57  
email : c.veiniere@afd.asso.fr
- **Fédération Française EPMM Sports pour Tous** : Julia Longavesne - 01 42 72 95 55  
email : julia.longavesne@sportspourtous.fr
- **Mutualité Française** : Aurélie Bruez - 01 40 43 63 36 - e-mail : abruez@mutualite.fr
- **Union Sports et Diabète** : Geneviève Batzli - 06 22 24 68 34 - e-mail : garchamps@wanadoo.fr

## **A propos de...**

### **> L'Association Française des Diabétiques**

L'AFD, association de Loi 1901 fondée en 1938, reconnue d'utilité publique en 1976 et agréée par le Ministère de la Santé, regroupe 125 associations régionales et locales, réparties sur le territoire national. Elles représentent 130 000 membres et, avec leur aide, l'AFD agit pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes ou à risque de diabète. Pour faire face à l'épidémie de diabète, l'AFD met en œuvre des actions de communication et d'accompagnement des personnes en cohérence avec son projet « AFD, Acteur de santé ». Ses principales missions : exercer son droit à la gouvernance, défendre l'accès à des soins de qualité, lutter contre les discriminations liées à la maladie, informer et participer à la formation des patients, exercer une mission de prévention auprès du grand public, accompagner l'amélioration de la qualité de vie des patients par des actions individuelles ou collectives, soutenir la recherche scientifique et développer des actions de solidarité internationale. [www.afd.asso.fr/](http://www.afd.asso.fr/)

### **> La Fédération Française EPMM Sports pour Tous**

Agréée par le Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports depuis 1964, la Fédération Française EPMM Sports pour Tous est reconnue d'utilité publique depuis 1973. Elle intervient dans le domaine du multisports, proposant à ses 189 766 adhérents, un large choix d'activités (activités gymniques, activités de pleine nature, jeux sportifs et d'opposition), en constantes évolutions. Forte d'un maillage national de plus de 2800 clubs, elle forme continuellement ses 4 015 animateurs, 150 formateurs et 30 cadres techniques (conseillers techniques d'état et fédéraux). Depuis près de 50 ans, la Fédération Française EPMM Sports pour Tous œuvre pour rendre le sport accessible au plus grand nombre. Acteur majeur de l'univers sportif, elle propose ainsi, au-delà du loisir sportif traditionnel, de nombreux programmes « sport santé » personnalisés en fonction des problématiques de chacun. La Fédération oriente ainsi ses recherches et actions vers des publics spécifiques et se porte garant de leur accompagnement à l'aide de mesures d'accessibilité à la pratique sportive et de santé publique. [www.sportspourtous.org](http://www.sportspourtous.org)

### **> La Mutualité Française**

La Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, environ 800. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents. Organismes à but non lucratif, ne pratiquant pas la sélection des risques et régis par le code de la Mutualité, les mutuelles interviennent comme les premiers financeurs des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Disposant d'un réel savoir-faire médical, elles exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 400 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc. Acteur de santé publique reconnu, la Mutualité Française contribue également à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement. Elle a ainsi mené en 2009 plus de cent programmes de prévention sur des thématiques prioritaires de santé en partenariat avec l'ensemble des acteurs du secteur sanitaire et médico-social, les collectivités locales, l'éducation nationale et le milieu associatif. D'autre part, la Mutualité Française s'est engagée à apporter des réponses sur la prise en charge globale des pathologies chroniques sur les champs de la prévention, la qualité, l'éducation thérapeutique et l'accompagnement médico-social des patients et de leur entourage. « Priorité Santé Mutualiste », ce service santé d'information, d'aide à l'orientation et d'accompagnement proposé aux adhérents de ses mutuelles, est une première réponse en ce sens. [www.mutualite.fr](http://www.mutualite.fr)

### **> L'Union Sports et Diabète**

Association d'intérêt général, constituée en 1996 par des diabétiques sportifs et des diabétologues, l'USD a pour objet social de « développer la pratique des activités physiques et sportives pour les diabétiques ». Issue de la branche francophone de l'« International Diabetic Athletes Association », cette association a pour enjeux l'inclusion de l'activité physique dans l'éducation thérapeutique (dans ce cadre l'USD a contribué à favoriser l'émergence des éducateurs médico-sportifs). Cela implique aussi de diversifier et d'adapter les activités physiques et sportives proposées aux adultes par les institutions sportives. Doté d'une forte expérience des conditions de bonne pratique d'exercice et de sports par les diabétiques insulino-traités, l'USD souhaite contribuer à valoriser les actions menées en faveur des diabétiques de type 2 notamment par ses collaborations avec les Réseaux de soins aux diabétiques qui sont représentés dans son conseil d'administration. [www.usd.asso.fr](http://www.usd.asso.fr)